



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Le Préfet, directeur général
de la sécurité civile et de la gestion des crises*

Paris, le 27 JUIN 2018
DGSEGE/DSP/SDDRH/BSPP/w02436.

Monsieur le Président,

J'ai reçu de votre part un courrier relatif au report du concours de capitaine de sapeurs-pompier professionnels au titre de 2018. J'ai pu, à la lecture de cet envoi, noter toute l'attention que vous portez au déroulement de carrière des officiers sapeurs-pompier.

Les modalités d'organisation des concours et examens professionnels de la filière relèvent en effet d'un processus d'une relative complexité nécessitant des clarifications.

Aussi, j'ai demandé à mes services de réaliser une revue d'ensemble de ces concours et examens professionnels afin d'améliorer la cohérence globale des dispositifs de sélection. Cette revue aura lieu en 2018, en concertation avec les organisations syndicales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.

Très cordialement.


Jacques WITKOWSKI

Monsieur André GORETTI
Président FA SPP PATS
285 avenue des Maurettes
06270 VILLENEUVE-LOUBET